

**DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

=====  
**MAIRIE DE SAINT-PERREUX**  
=====

**Tél. : 02.99.71.19.81**

**Fax : 02.99.72.17.94**  
=====



=====  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
=====

**SEANCE du 19 septembre 2017**  
=====

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

*Affiché en Exécution de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*  
=====

### **DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PRESENTS** : Lionel JOUNEAU, Maire, Mr Charles BODIGUEL, Mme Marie-Thérèse THÉOU, Mr Patrice KERVADEC, Adjoint, Mr Richard GUILLEVIC, Mme Joëlle GUIMARD, Mme Karine LAMBERT Mr Gildas LERAI, Mme Lucie NOIREAULT, Mme Stéphanie ROUILLÉ, Mr Patrice THÉOU, Mme Christiane TROCHET, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Linda TRESSEL (pouvoir à Joëlle GUIMARD), Mr Jean-Jacques FRADIN

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 14

**PRESENTS** : 12

**VOTANTS** : 13

**DATE DE LA CONVOCATION** : le 14 septembre 2017

*Mme Stéphanie ROUILLÉ a été élu secrétaire de séance*

Le Conseil Municipal adopte le procès-verbal du 4 juillet 2017

#### **Information sur les décisions prises par le Maire :**

DC 2017 020 du 17/08/17 : Mission de levé altimétrique pour la maison du diocèse attribuée à la société BTGE d'Allaire, pour un montant de 723.00€HT.

#### **VENTE PARCELLES ZE199 – ZE200 – ZE201**

Monsieur le Maire expose la situation de la maison sise au Val d'en Haut, faisant autrefois office de foyer des jeunes, et des terrains attenants. Vacant depuis plusieurs années, les élus ont exprimé depuis longtemps leur volonté de voir ce local vendu.

Monsieur le Maire présente l'offre d'achat formulée par Mr Hervé MORVAN et Mme Véronique LE DILY, pour un montant de 11 000.00€ net vendeur. Des travaux de rénovation sont à prévoir par les acquéreurs et un diagnostic réglementaire doit être réalisé par le vendeur. Mr le Maire explique que le couple s'est d'ores et déjà engagé par la signature d'un compromis de vente.

Vu la situation de vacance du local depuis de nombreuses années,

Vu l'offre d'achat à hauteur de 11 000.00€,

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire et suite au débat,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- valide la vente de l'immeuble précité à Mr Hervé MORVAN et Mme Véronique LE DILY au prix de 11 000.00€
- autorise Mr le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à cette vente
- précise que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur

### **TERRAIN MULTISPORTS - PLAN DE FINANCEMENT**

Mr le Maire rappelle la présentation, par le Conseil Municipal des Enfants, d'un projet d'aménagement d'un terrain multisports qui serait implanté sur l'ancien terrain de handball de plein air.

Suite à l'étude du dossier, la commission en charge du CME est parvenue à un montant total de travaux estimé à 28 998.09€HT. La commission présente le projet définitif et propose le plan de financement suivant :

Plan de financement

Dépenses HT		Recettes	
Terrassement :	6 000.00€	CD 56 (PST 2017 – 20%)	5 799.62€
Multisports :	22 998.09€	CCPR (Fonds de concours) :	11 599.23€
		Autofinancement:	11 599.24€
28 998.09€HT		28 998.09€HT	

Après échanges des vues, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- s'accorde sur la globalité du projet
- valide le plan de financement présenté et charge Mr le Maire de procéder aux demandes de subvention auprès des différents partenaires.

### **CCPR – MODIFICATION N°1 DU PLH**

Mr le Maire rappelle que la commune de LES FOUGERETS a rejoint l'EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La CCPR propose d'intégrer cette commune à toutes les actions du Plan Local de l'Habitat, et donc de modifier en conséquence le PLH 2015-2020. Mr le Maire présente le projet de modification soumis à l'avis des communes membres.

Après en avoir échangé, à l'unanimité, les élus émettent un avis favorable à cette évolution.

**PRESENTS** : Lionel JOUNEAU, Maire, Mr Charles BODIGUEL, Mme Marie-Thérèse THÉOU, Mr Patrice KERVADEC, Adjoint, Mr Jean-Jacques FRADIN, Mr Richard GUILLEVIC, Mme Joëlle GUIMARD, Mme Karine LAMBERT Mr Gildas LERAI, Mme Lucie NOIREAULT, Mme Stéphanie ROUILLÉ, Mr Patrice THÉOU, Mme Christiane TROCHET, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Linda TRESSEL (pouvoir à Joëlle GUIMARD)

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE** : 14

**PRESENTS** : 13

**VOTANTS** : 14

## **CARREFOUR DES COMMUNES – Aide aux sinistrés de l'Ouragan Irma**

Mr le Maire présente aux élus les attributions de l'association « Carrefour des communes » : soutien sous toutes les formes (formations, informations, conseil etc...) aux acteurs locaux (élus, associations et leurs membres, citoyens etc...) en France et à l'International; soutenir l'exercice de la démocratie au plan local et aider à l'expérimentation de nouvelles formes de gouvernance; récolter des dons afin de montrer la solidarité des communes et populations françaises envers les territoires sinistrés; expérimenter de nouvelles activités en dehors de son but statutaire; participer au rayonnement de la France.

Face à la situation des Antilles françaises suite au passage de 3 ouragans particulièrement violents et dévastateurs, Mr le Maire propose d'allouer une somme de 500€ à cette association pour aider les communes sinistrées à se reconstruire.

À l'unanimité, les élus, après en avoir débattu, émettent un avis favorable à ce don.

## **ADMISSIONS EN NON-VALEUR**

Sur proposition de Monsieur le Maire et à la demande de Monsieur le Trésorier Publique, le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, décide l'admission en non-valeur des impayés suivants :

1. Facturations « restaurant scolaire » et « garderie », pour le motif « Dette irrécouvrable » :
  - ✓ Exercice 2016 : titre n°109 pour un montant de 213.05€ ;
  - ✓ Exercice 2016 : titre n°111 pour un montant de 3.88€ ;
2. Facturation « garderie », pour le motif « Dette inférieure au seuil de poursuites » :
  - ✓ Exercice 2015 : titre n°52 pour un montant de 8.10€;
3. Facturation « restaurant scolaire », pour le motif « Dette inférieure au seuil de poursuites » :
  - ✓ Exercice 2016 : titre n°56 pour un montant de 19.20€ ;
4. Facturation « garderie », pour le motif « Dette inférieure au seuil de poursuites » :
  - ✓ Exercice 2015 : titre n°23 pour un montant de 1.80€;

Et donne délégation à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

## **INFORMATIONS**

### Maison du diocèse:

- La SOCOTEC a sollicité une étude des fondations de l'habitation, ainsi un levé altimétrique a été réalisé.
- Compte-tenu de la décision qui sera prise concernant la poursuite, ou non, des TAP à la rentrée 2018, la commission sera probablement amenée à réétudier certains aspects du projet qui sera présenté aux partenaires financiers en 2018.

Budget: Eu égard aux dépenses d'investissement déjà réalisées ou engagées à mi-mandat, une pause sera effectuée en 2018 afin de préparer les années suivantes et les projets à venir (maison du diocèse, ensemble périscolaire, etc...).

### CCPR:

- Au 1<sup>er</sup> janvier prochain, la CCPR se transformera en communauté d'agglomération, et s'appellera « Redon Agglomération »

- Le Président de la CCPR a fait part aux communes membres qu'il renonçait à l'exercice des pouvoirs de police spéciale transférés automatiquement à l'intercommunalité ; ainsi la commune reste compétente.

- La CCPR fera un don à l'association « Carrefour des Communes » afin de venir en aide aux communes victimes des ouragans des jours derniers.

SDem: Le syndicat réalise actuellement une étude pour effacer les réseaux dans la zone du Champ de Bourge (rue de la Chesnaie près de l'école Victor Hugo, rue Sous le Bois et Impasse de l'Abbaye).

Lotissement Les résidences de l'Oust: Les travaux d'aménagement du lotissement débuteront le 29 septembre prochain. Les futurs propriétaires en sont actuellement à la signature des actes notariés, et de nouvelles familles semblent intéressées.

#### PCS - RCSC:

- Une réunion d'information à destination des bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile est programmée le 17 novembre 2017.

- La commission étudie un logiciel permettant d'alerter par SMS un maximum de personnes en même temps. Ce système d'alerte sera présenté lors de la réunion précitée.

Couverture Internet: La commune dispose actuellement de 3 points relais : un près de l'ancien cimetière, un à la Brambohaie et un à la Graë.

Les communes de St Perreux, St Jacut et St Vincent, ont rencontré dernièrement Orange, pour faire part des insuffisances ressenties sur les communes.

Concernant le secteur Brambohaie, déjà monté en débit en 2010, Orange propose de tirer une fibre pour solutionner cette zone d'ombre. Le coût pourrait être de 35 000.00€. La CCPR étant compétente dans ce domaine, Mr le Maire rencontrera les interlocuteurs de l'intercommunalité.

Concernant le secteur de la Graë, son sous répartiteur va disparaître au profit d'un raccordement à celui de l'ancien cimetière. Le linéaire étant moins important, le débit devrait s'améliorer. Cette opération sera totalement à la charge d'Orange.

Écoles: Les effectifs pour la rentrée sont de 59 à l'école Saint-Joseph et de 47 à l'école Victor Hugo. Les 3 classes sont maintenues à l'école publique, mais il est indispensable d'y scolariser une dizaine d'enfants supplémentaires pour pouvoir la maintenir à la rentrée de septembre 2018. Il est intéressant de noter ici l'effort financier exercé par la commune qui a maintenu la scolarisation de 3 enfants domiciliés dans des communes voisines, dotées d'une école publique, et qui ne participeront pas aux frais de fonctionnement de l'école.

Restaurant scolaire: Compte-tenu des mouvements au sein du personnel communal, le service de restauration sera assuré par Mme Isabelle MOYON, Mr Michel LAMIRAULT et Melle Lucie BERTHE.

#### TAP:

- Les activités sont : cuisine, sport avec Céline HUE, activités diverses avec Stéphanie, poterie et initiation à la pêche (les permis et les lignes seront fournis par l'APPMA du Mortier de Glénac qui est vivement remerciée).

- Une réunion se tiendra mi-octobre pour faire un bilan de l'année précédente et étudier la poursuite en 2018.

Accessibilité ERP: La législation impose aux communes de rendre accessible aux handicapés tous leurs Établissements Recevant du Public (ERP). Ainsi, la commune s'était engagée, via un dossier Ad'Ap, à réaliser un bouquet de travaux sur 2016, 2017 et 2018. A la salle socioculturelle et à l'école Victor Hugo, les travaux sont déjà réalisés. En revanche, l'accessibilité dans la Chapelle est techniquement impossible ; une demande de dérogation va être déposée à la Préfecture. Les travaux suivants restent à faire :

- Cimetière de l'Oust : réalisation d'un cheminement par goudronnage depuis le parking Nord jusqu'au portail, puis poursuite jusqu'à la chapelle, et prolongement depuis la chapelle jusqu'à l'entrée Sud.

- Entrée de la Mairie : enlever les rondins de bois des escaliers extérieurs, réaliser un cheminement visuel sur le chemin, installer une sonnerie à la porte et un amplificateur de son à l'accueil.

- Cimetière de la Chesnaie : installer des nids d'abeilles remplis de graviers au niveau du columbarium.

Cimetière de la Chesnaie: Une contre-expertise au sujet de la haie aura lieu en octobre.

#### Animations:

- Une balade Nature a eu lieu samedi dernier réunissant une vingtaine de personnes autour de plusieurs intervenants (Karine Guillon, Jean-Yves Lunel, Daniel Boixel, Pascal Labesse, Henri-Claude Couronné et Anne Guérin) qui ont présenté la chapelle, la vannerie, la pêche, la nature, les plantes.
- Vendredi prochain, un concert des Bateliers de Célac sera organisé dans l'église.
- Le vendredi 29 septembre, le tournoi de foot « Michel Desnée » aura lieu au profit du Téléthon.

#### CCAS:

- La semaine bleue se tiendra la première semaine d'octobre avec le traditionnel repas à Saint-Perreux le 4.
- 7 novembre : après-midi pédagogique sur le thème de la sécurité à domicile.

Illuminations de Noël: Les nouveaux modèles sont arrivés et plusieurs après-midis sont à programmer pour faire les fixations. Leur installation est prévue fin novembre, pour une désinstallation début janvier.

#### Voirie:

- Le PATA débutera prochainement sur plusieurs points de la commune.
- L'entreprise Théaud interviendra le 6 octobre pour un balayage du bourg. Coût de l'opération : 240€.

#### Informations:

- La commission renouvelle le partenariat avec Edi Public pour l'édition de l'agenda 2018, qui sera distribué la semaine avant le week-end du Téléthon.
- Vidéo : le travail se poursuit avec l'association ATTOT, l'objectif étant de diffuser la vidéo lors des prochains RDV d'été.

#### ALSH:

- La fréquentation du centre aéré a été convenable cet été concernant les enfants de Saint-Perreux ; un bémol tout de même est à noter les jours de sortie.
- Le bilan semble mitigé en termes d'organisation générale avec St Jacut. Les prochaines vacances permettront d'achever la période d'études sur la poursuite d'une organisation à 2 communes ou sur un retour du centre à Saint-Perreux.

CME: Le 29 septembre, deux commissions se réuniront pour travailler sur l'implantation du terrain multisports et sur l'organisation d'une collecte de jouets.

#### Médiathèque:

- La baisse de fréquentation du lieu se confirme, renforçant l'essoufflement des bénévoles.
- Le 24 octobre, une formation sur l'utilisation du logiciel sera dispensée aux bénévoles.
- L'association « Lire et faire Lire » proposera 3 animations lecture avant la fin de l'année, les samedi 14 octobre, 18 novembre et 16 décembre.
- Le mercredi 4 octobre, La Fédé animera une réunion d'information sur le harcèlement.

Assemblée Nationale: Mr le Maire propose d'organiser une journée de visite de l'Assemblée Nationale en mars 2018. Pourraient y participer : les élus, le CME et les agents.

\*\*\*\*\*

### DATES A RETENIR

Mercredi 20 septembre : Commission Information  
 Vendredi 22 septembre à 20h : concert dans l'église  
 Mercredi 27 septembre à 19h30 : Commission Animation  
 Jeudi 28 septembre à 20h : Commission PCS  
 Vendredi 29 septembre à 19h30 : Challenge « Michel Desnée »  
 Mercredi 11 octobre à 19h30 : Réunion de préparation du Téléthon  
 Jeudi 19 octobre à 18h30 : Commission Rythmes Scolaires  
 Vendredi 17 novembre : Réunion bénévole RCSC